

*AUX ORIGINES DU MOUVEMENT
"JEUNES ALGÉRIENS":
LE JOURNAL "EL-HACK" D'ANNABA (BONE)*

*Par Dr Zahir IHADDADEN
I.S.I.C., Université d'Alger*

On parle beaucoup du mouvement "jeunes Algériens" comme d'un phénomène qui a dominé la vie politique algérienne au cours des premières décennies du XXe siècle, avant la deuxième guerre mondiale. Mais nous ne possédons que peu de précisions sur le début et la fin de ce mouvement. Charles Robert Ageron qui est l'historien français qui s'est penché le plus sur cette question mentionne quelques actions ou démarches menées par de jeunes "diplômés" aussi bien à l'est qu'à l'ouest de l'Algérie à la fin du siècle dernier. "Enfants du siècle, les jeunes Algériens, dit-il, ne sont pas pour autant une génération spontanée de l'année 1900"(1). Il signale les prémices à Tlemcen, à Alger et à Annaba (Bône). Il précise que "l'opinion française libérale fut très informée de l'existence de ces jeunes évolués"(2).

Cependant, ce n'est qu'à travers la création de certaines sociétés à caractère plutôt culturel que politique que le mouvement prit consistance. C'est ainsi que fut fondée la Rachidiya à Alger en 1902 et

le cercle Salah Bey à Constantine en 1907. Pour M. Kaddache, l'action de ces jeunes Algériens remonte au début du siècle. On les appela, dit-il, en 1901, le parti "Jeune Turc"(3) et ils s'organisèrent autour des sociétés dont la première fut la Rachidiya d'Alger, fondée en 1902 par un instituteur français Sarrouy, rejoignant par la même les affirmations de M.Charles Robert Ageron.

Ce sont là, donc, les premiers balbutiements du mouvement étalés sur plusieurs années qui chevauchent incontestablement sur la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Ces démarches et ces actions, sans lien formel entre elles, ont été apparemment suscitées par des Français libéraux dont plusieurs se rattachaient à la gauche française et particulièrement au parti socialiste français. Nous venons de voir ci-dessus, l'instituteur Sarrouy, mais aussi le ministre Albin Rozet et plus avant Jules Ferry et Jonnar qui avait été au début du siècle, gouverneur général de l'Algérie. Ainsi il est incontestablement établi que l'action de ces jeunes Algériens bénéficiait de la protection et des encouragements de personnalités politiques françaises importantes résidant en France ou de passage en Algérie. Ces personnalités avaient tout d'abord pris contact avec des notables algériens, tel que le signale C.R. Ageron, tout particulièrement à Tlemcen et à Constantine, entre autres Ben Rahal et Ben Badis(4), pour les inciter à une collaboration plus efficace avec les autorités françaises. Mais ces contacts n'ont pas eu de grands effets et il nous est actuellement difficile de mesurer leur importance. Aussi, c'est vers une autre forme d'action, beaucoup plus concrète et plus efficiente, que ces personnalités françaises vont pousser des Jeunes algériens, diplômés des écoles françaises nouvellement ouvertes ici et là à travers l'Algérie, au cours de la

deuxième moitié du XIXe siècle. Cette forme n'est autre que la presse, non seulement par la publication d'articles dans les journaux coloniaux, mais surtout par la création de journaux dans lesquels ces jeunes algériens, en collaboration avec des Français libéraux, joueront un rôle prépondérant(5).

C'est ainsi que la première tentative, dans ce sens, remonte à 1882 avec la création du journal "El Mountakheb" à Constantine, peut-être hâtivement, ce qui explique quelque peu son échec, mais dans laquelle, on retrouve à travers la lecture des différents numéros publiés, les thèmes essentiels qui seront développés, par la suite, par le mouvement "Jeunes Algériens". La publication d'"El-Mountakheb", qui en réalité est le fait exclusif de libéraux français avec la bénédiction de quelques notables musulmans, avait pour objectif de donner un modèle aux Jeunes Algériens qui apparemment n'étaient pas, à l'époque, aussi nombreux ou aussi audacieux pour se lancer dans une entreprise qui était très mal vue par les autorités locales(6).

Dix ans après l'échec de cette première tentative, une autre fut essayée en 1893, avec plus de succès, puisqu'elle convainquit un groupe de jeunes Algériens, à prendre leur plume, comme arme de combat et à se regrouper autour d'un journal. Ce fut la création et la publication de journal "El-Hack" de Annaba (Bône)(7). C'est là, la première ébauche organique des jeunes Algériens. C'était là aussi, faut-il peut-être l'affirmer, l'origine du mouvement "Jeunes Algériens" qui s'affirma vingt années plus tard, à la veille de la première guerre mondiale.

En effet, le journal "El-Hack" constitua le premier noyau autour duquel de jeunes Algériens s'organisèrent pour exprimer leurs revendications. A la tête de ce journal, dont la création a été suscitée et

soutenue par des libéraux français dont plusieurs collaboraient à la rédaction, trois Jeunes Algériens se sont distingués:

1/ Bengui Slimane, directeur de la publication et propriétaire d'une fabrique de tabacs à Bône, une notabilité qui n'a jamais signé un article, du moins sous son véritable nom.

2/ Omar Smar qui signait ses articles avec le pseudonyme de Zeid Ben Dhieb. Il était le rédacteur en chef du journal et s'est fait remarquer par la publication d'un feuilleton avec un intitulé assez significatif "Ali, O mon frère". Omar Smar d'un caractère tenace, s'est retrouvé après la suspension d'"El-Hack", à la direction d'un autre Journal l'"Eclair" qui n'est que le prolongement du premier. Omar Smar était membre du "Groupe d'Etudes Sociales" rattaché au parti socialiste français. A la suite d'un démêlé qui l'opposa à certains responsables locaux de ce parti, il quitta l'"Eclair"(8).

3/ Khelil Caïd Layoun qui était administrateur du journal mais qui n'a jamais signé un article du moins de son vrai nom. Son départ du journal au n° 8 et son retour au n° 16, semble indiquer que sa présence dans le journal était prépondérante. Elle indique aussi que des pressions, peut-être de la part des libéraux français qui avaient présidé à sa création, s'exerçaient sur les responsables de ce journal.

Ce sont là les trois principaux dirigeants du journal. Mais autour d'eux, une pléiade de rédacteurs dont il était difficile de connaître la véritable identité, tels que Chakour, Abdallah, Djazaïri, El-Bachir etc, à l'exception de Baba Osman dont le véritable nom est Abou Derbala et qui supplée Omar Smar dans la direction de la rédaction. C'est donc tout un groupe de jeunes Algériens qui se sont organisés autour de ce

journal et qui ont exprimé avec force et clarté des idées que le mouvement "Jeunes Algériens" a fait siennes par la suite.

De tout ce groupe qui s'est disloqué avec la disparition du journal, Khelil Caïd Layoun semble être la cheville ouvrière. En effet, après son action dans le journal, il se lança dans l'arène politique et c'est lui qu'on retrouve derrière toutes les actions qui débouchèrent sur la formation du mouvement. En 1900, il présente à la commission d'enquête qui était de passage à Bône, un mémoire dont il était le rédacteur. En 1912, il est l'un des animateurs d'une manifestation pacifique à Bône et l'un des rédacteurs du manifeste qui prit définitivement le nom de "manifeste du Jeune Algérien", donnant ainsi naissance d'une façon concrète et officielle au mouvement(9).

A travers la personnalité de Khelil Caïd Layoun, on retrouve le fil conducteur qui nous amène aux origines de ce mouvement: le journal "El-Hack". Mais comme nous l'avons souligné plus haut, nous n'avons aucune certitude sur ses écrits dans ce journal (10). Seule sa présence nous permet de croire qu'il faisait siennes les idées et les attitudes affirmées dans cet organe de presse et de conclure en conséquence sur la similitude des idées émises dans le "manifeste" de 1912 et celles publiées dans "El-Hack" de 1893-1894. D'où l'intérêt qu'il y a de faire connaître ce journal qui ne semble pas avoir retenu l'attention des historiens et d'analyser son contenu, du moins à travers les grands thèmes de son combat politique.

Le journal "El-Hack" parut à Annaba (Bône) en 1893. Avant de le présenter, il convient de jeter un rapide regard sur la situation générale qui prévalait à l'époque en Algérie. Si on veut bien résumer la situation en une phrase, on peut dire que d'une part la colonisation se consolidait

et que le peuple Algérien vivait une des périodes les plus sombres de son histoire, plusieurs fois millénaire. En effet, l'échec de la révolte d'El-Mokrani en 1871 et l'avènement de la III^{ème} République en France, soutenue par les colons, partisans de la politique de refoulement des "indigènes", se caractérisa en Algérie par une politique de répression qui n'épargna ni les individus, ni leurs biens, ni leurs croyances et qui voulait hâter l'avènement d'une terre francisée. Ce fut tout d'abord la promulgation, dès 1873, du fameux code de l'indigénat qui attribua aux administrateurs des communes mixtes des compétences judiciaires et les érigea ainsi en despotes, décidant de la vie et de la mort des "indigènes" souvent sans défense et acculés parfois à la vindicte des caïds, serviteurs fidèles de ces administrateurs. C'est, dans toute sa rigueur, la politique des amendes, de l'emprisonnement, de la confiscation des biens, du séquestre, de l'exil et de la disparition camouflée. A cela il faudrait ajouter la pratique de l'usure que certains juifs pratiquaient à l'égard des indigènes poursuivis par un impôt arbitraire et parfois fictif.

Cette politique, qui fut impitoyablement appliquée tout au long de ce dernier quart de siècle (1870-1900), se traduisit par des exodes massifs, par des immigrations successives et par le dépeuplement de vastes régions de l'Algérie au bénéfice de la colonisation. Elle provoque par ailleurs, la constitution de bandes qui, acculées à se défendre en prenant les armes, essayèrent de résister par la force à cette politique d'extermination. Ce fut un peu partout, à l'est, à l'ouest, au centre, des bandes qui, ayant tout perdu, se surpassaient en courage et en prouesses. L'une de ces bandes, celle de Arezki Ou l'Bachir, en Kabylie, ébranla les fondements de la colonisation dans tout le nord-est

de l'Algérie de 1893 à 1895. La presse s'en fit l'écho et tout particulièrement le journal "El-Hack"(11).

Par ailleurs, aucune voix ne s'éleva, en Algérie, contre cette politique. Bien au contraire, on demandait à ce qu'elle soit renforcée et tout le monde se félicitait de ce que le "refoulement" soit le corollaire de l'expansion de la civilisation. Au sein de la colonisation, cette satisfaction fut exprimée par une vague d'antisémitisme, (contre les juifs) qui trouva son soutien dans l'affaire "Dreyfus" qui éclata à la même époque en France(12).

La IIIème république, elle, fut plongée à la fin de ce siècle dans une série de crises qui la détournèrent, quelque peu, de voir ce qui se passait réellement en Algérie. A l'instabilité du gouvernement venait s'ajouter le scandale des affaires comme celle de Panama ou l'affaire Dreyfus. En plus, les attentats provoqués par les anarchistes et la politique coloniale en pleine expansion empêchaient les politiciens de se pencher sur les informations inquiétantes qui parvenaient d'Algérie.

Cependant, devant la régression aveugle qui a fini par remuer la conscience de certains politiciens et surtout en raison de la recrudescence des attentats et de "l'insécurité" qui nécessitait l'envoi de renforts militaires en Algérie, le Parlement français décida finalement l'envoi d'une commission en Algérie, c'est ce qu'on appela la "Commission des XVIII"(13). Celle-ci parcourut toute l'Algérie et prit des contacts avec des notables musulmans et des Jeunes Algériens. Son passage à Annaba (Bône) coïncida avec la publication du journal "El-Hack". Y est-elle pour quelques chose? Les Jeunes Algériens ont-ils trouvé en sa présence un encouragement? Toujours est-il qu'à son retour en France, elle fit un rapport dans lequel elle préconisa des réformes pour l'Algérie et souhaita qu'on s'intéressa davantage aux "musulmans indigènes".

C'est là le contexte général dans lequel fut publié "El-Hack".

Le premier numéro d'"El-Hack" parut le 30 juillet 1893. Il cessa de paraître au n° 26 daté du 25 mars 1894. C'est donc un ensemble de 26 numéros qui constitue la collection d'"El-Hack" et la durée de sa publication n'excède pas 8 mois. C'est presque insignifiant pour un journal. Mais en raison de la nouveauté de l'expérience et en raison du contexte général, c'est un évènement et pour l'historien c'est une mine d'informations.

Deux points peuvent être soulignés pour une meilleure connaissance de ce journal:

1/ Son propriétaire reste une énigme. En effet le n° 1 du journal ne donne aucune indication sur la propriété du journal, ni sur le nom du directeur. Slimen Bengui fut mentionné comme étant le directeur du journal à partir du n° 3 seulement. Cette indication disparut à partir du n° 8 pour s'y retrouver au n° 16, pour disparaître de nouveau au n° 23. Au n° 24, un article signé par Paul-Emile, indique que le journal appartient à ce dernier. Nous n'avons aucune précision sur Paul-Emile! Est-il un libéral, un socialiste? Pourquoi avoir laissé croire pendant 23 numéros que le journal appartient à Slimen Bengui qui comme nous l'avons déjà souligné possédait une fabrique de tabacs et était par conséquent en mesure de financer le journal? De toute façon, cette énigme nous permet de dire que si le journal fut effectivement dirigé par Slimen Bengui, Omar Smar et Khelil Caïd Layoun, sa marge de manoeuvre était limitée par l'influence qu'il subissait de milieux français animés par un rapprochement avec les musulmans.

2/ Sa disparition fait croire que le passage à une autre politique que celle de la répression n'est pas encore envisagé. En effet, dès le mois de septembre 1893, la presse coloniale algérienne entreprend une campagne effrénée pour demander sa proscription. Dans un article paru dans la "Dépêche Algérienne", du 8 septembre 1893 et signé par V. Renaud, le journal est ainsi présenté: "El-Hack, bien qu'il ne nous paraisse pas un journal antigouvernemental, risque tout en mettant des formes plus réservées, d'atteindre aux mêmes résultats. Ses idées sur toutes les grandes questions qui passionnent l'Algérie, ne peuvent manquer d'avoir une certaine répercussion parmi les indigènes...". Quelques lignes après, l'auteur ajoute "Nous ne voulons certes pas faire le procès de ce nouveau journal en particulier: bien loin de là; mais nous pensons qu'en l'état actuel des choses, les inspireurs et rédacteurs de ce journal feraient plutôt oeuvre de patriotisme indigène et soutiendraient mieux les intérêts de leurs compatriotes en ne se melant pas d'écrire". C'est là, la position modérée d'un journal colonial à l'égard d'"El-Hack" à qui il conseille gentiment de ne "pas écrire", c'est à dire de ne plus paraître, deux mois seulement après son premier numéro. Ce "conseil" n'ayant pas été suivi, la presse colonialiste, particulièrement celle de Constantine, redouble d'acharnement à partir de février 1894 et finit, avec l'aide des députés Thomson et Fuccioli, de convaincre le ministre de l'intérieur d'envoyer une dépêche de proscription, datée du 17 mars 1894. Le journal "El-Hack" fut ainsi obligé de disparaître avant d'atteindre son but", comme l'a si bien souligné "l'Eclair" du 24 mars 1895 qui lui a succédé, d'ailleurs d'une façon éphémère également.

Cette disparition mouvementée nous situe bien le journal dans le contexte Algérien et nous permet de chercher à connaître et à préciser le but qu'il n'a pu atteindre.

Dans un article intitulé "Notre programme" signé par Zeid Ben Dhieb (le rédacteur en chef) et publié dans le n° 1, "El-Hack" précise que "Le but de notre journal est de soutenir les intérêts des Arabes Algériens...". Tout en ajoutant que "notre programme est indépendant et accepte franchement la domination française...", il affirme que "ce que nous voulons, c'est que la lumière se fasse sur toutes les choses se passant en Algérie, que nos frères prennent part à toutes les questions algériennes parce qu'ils y ont intérêt autant que les colons...".

Dans le même numéro, un autre article signé par Baba Osman et intitulé "Justice, Justice", affirme avec force que "les Arabes se décident enfin à faire valoir leurs droits sur lesquels on empiète chaque jour et faire entendre leur voix méconnue...". Et dans un autre article, "La marche à suivre" est ainsi définie: "Dans ce journal, comme on pourrait le croire, ce n'est pas la guerre que nous déclarons... Chercher à nous débarrasser de notre joug, à faire notre situation meilleure et rapprocher les deux peuples, vivant côte à côte depuis plus de soixante ans...".

Ainsi défini, le but recherché par "El-Hack" est de faire entendre la voix des "Arabes Algériens", et pour ce faire de "dire la vérité, rien que la vérité, car elle est l'arme de ceux qui souffrent et sans cesse notre main en sera armée". C'est l'objectif essentiel que s'est assigné "El-Mountakheb" en 1882, qui se voit ainsi concrétisé dans "El-Hack" et qui prendra un caractère nettement politique dans le mouvement des Jeunes Algériens dans les premières décennies du XXe siècle. Après le silence pesant, derrière lequel s'est réfugié le peuple Algérien pour résister à la politique d'extermination appliquée à la faveur du code de l'indigénat, le Gouvernement français et les autorités coloniales se sont trouvés devant un vide inquiétant. La présence de bandes armées, l'insécurité galopante dans les campagnes et même dans les villes

auguraient d'un avenir sombre et consommaient par là même la politique suivie et encouragée par les colons et leurs députés. La nécessité de faire parler les "indigènes" s'avérait indispensable pour la présence française et la création d'un journal comme un moyen efficace pour une expression. Le groupe d'"El-Hack", ayant bien compris cette situation, en profite pour faire entendre ses "légitimes revendications" et les faire prendre "en considération par les chambres", malgré l'hostilité des "détracteurs qui nous combattent pour mieux nous exploiter".

La lecture des journaux dans lesquels s'est exprimé le mouvement "jeunes Algériens" tels qu'"El Misbah" en 1904, l'"Islam" en 1910, l'"Ikdam" en 1919 et l'"Entente" en 1935, montre que cet objectif est une revendication essentielle du mouvement jusqu'à l'avènement du nationalisme. Cette revendication, qui a fini malgré de grandes difficultés par être réalisée, impose un corollaire que les Jeunes Algériens ont accepté avec beaucoup de célérité, celui du cadre dans lequel les revendications doivent se faire. "El-Hack, le premier l'exprime clairement: "nous acceptons, dit-il, franchement la domination française, ce dont nous nous réjouissons..." (n° 1 du 30/07/1893). Plus loin, "El-Hack" est plus explicite: "chercher à nous débarrasser de notre joug, à quoi bon? Puisque ce joug ne nous pèse qu'à demi et que nous le trouvons même très agréable si l'équité régnait en Algérie...". Toute idée de nationalisme est donc bannie de cette "libre expression...". L'Algérie est française. Aucun Jeune Algérien n'osa mettre en doute cette affirmation qui, à la veille de la première guerre mondiale, eut des intonations patriotiques remarquées et à la veille de la deuxième guerre mondiale, des actions lyriques prononcées. Le mouvement Jeunes Algériens refusa catégoriquement l'idée de nation Algérienne. Il s'acharna constamment à démontrer qu'il n'y avait

rien de nationaliste dans ses revendications. En 1923, la colonisation **s'attaqua** à l'Emir Khaled en le qualifiant de nationaliste pour le **déstabiliser** et l'obliger finalement à l'exil.

Pour pouvoir exprimer d'autres revendications, il fallait bien s'assurer de ce "paravent", ce que tous les Jeunes Algériens, y compris Abdelhamid Ben Badis, affirmèrent avec force. Certains le firent avec conviction, d'autres avec malice. Le mouvement ne s'en écarta jamais. Et cette position l'amena à revendiquer tout naturellement l'assimilation et la francisation. Si dans "El-Hack", on ne trouve pas cette terminologie, c'est qu'on est au début d'un processus qui ne s'est pas encore affirmé. Pourtant le style utilisé n'en est pas loin. Dans le n° 7 du 10/09/1893, Zeid Ben Dhieb (le rédacteur en chef du journal) lance un appel que nous retrouverons plus tard, dans les années vingt dans "La Voix des Humbles": "France! dit-il, viens à notre secours, défends-nous, tu as en nous des fils qui, s'ils n'ont pas de ton sang dans leurs veines, ont été nourris par ton sein...". Dans le n° suivant, une autre apostrophe: "Arabe, dit-il, relève-toi, on t'insulte; secoue ton burnous et devant l'opinion publique réhabilite-toi. Crie bien fort "Vive la France" et "à bas les calomniateurs...".

Ces Jeunes Algériens sont convaincus qu'ils sont Français, ils le proclament partout et ils veulent qu'on les entende. Il est vrai que certains le font avec des nuances, quelques réserves parfois des sursauts de dignité. Dans "El-Hack", ces nuances sont perceptibles et semblent être partagés par l'ensemble du groupe. Dans le numéro 1, le journal après avoir affirmé qu'il acceptait la domination française, ajoute aussitôt après en signe d'explication "parce qu'elle nous laisse notre liberté de conscience et respecte nos institutions", ce qui est une allusion claire à l'Islam et à la qualité de musulman. D'ailleurs, au n° 8, le journal est plus explicite. Dans un article intitulé "Aux renégats" et

signé Abdallah, l'auteur dénonce "l'homme qui renie sa nationalité, sa religion. Un pareil homme, de quoi peut-il être capable?" et conclut ainsi "Sans renier nos frères les Arabes, nous aimons la France".

Pour "El-Hack", l'Islam et la qualité de musulman n'empêchent pas d'être français(14). Aussi cette question ne soulève aucune passion à son époque. Elle deviendra par la suite, le problème le plus épineux que les Jeunes Algériens eurent à affronter, qui les divisa et qui a fini par les discréditer. La question passionna les années vingt, au moment où la loi de février 1919, parla de naturalisation pour l'accession à la qualité de citoyen français et d'abandon du statut personnel (régi par l'Islam) pour les prétendants à cette naturalisation. Le mouvement "Jeunes Algériens" se partagea en deux tendances protagonistes, dont l'une, dirigée par l'Emir Khaled et rejetant la naturalisation "individuelle" semble avoir été soutenue par l'opinion publique musulmane. Pourtant, la deuxième tendance finit par avoir le dessus, aidée en cela par l'administration coloniale. Il est clair que cette question reposait sur une contradiction fondamentale que seul le nationalisme put surmonter. Le problème se pose avec la même acuité, aujourd'hui (en 1995) en France, puisqu'on retrouve les mêmes contradictions au sujet de l'intégration de l'émigration algérienne.

"El-Hack" n'insiste pas sur cette question. En revanche, il met l'accent sur une revendication primordiale, celle de la représentation des musulmans. Après avoir demandé la participation des "Arabes sur toutes les questions Algériennes"; il précise dans le même numéro du 30/07/1893: "Nous avons des défenseurs parmi les Français, nous leur en savons gré, mais ils sont rares et à peine écoutés. Aujourd'hui, c'est nous-mêmes qui parlons...". Au n° 4, Zeid Ben Dhieb constate avec amertume: "Les Français et les naturalisés, dit-il, votent pour disposer

de la vie de l'Algérie, pendant que l'Arabe reste muet...". Pour M. Ben Ezzitari, "la solution" qui est le titre de son article publié au n° 24 du 11/03/1894, "c'est le droit de vote pour l'Arabe...". La revendication est claire et nette. Il ne suffit pas de parler et d'écrire dans la presse, mais il faut aussi voter, avoir des représentants dans toutes les assemblées(15). Or cette question a été jugée dangereuse par les colons. Ils s'organisèrent pour la mettre constamment en échec. Elle a valu à "El-Hack" une compagne tapageuse, menée par la presse coloniale, pour le proscrire. Par la suite, le problème de la représentation des "indigènes" resta la revendication primordiale des "Jeunes Algériens" qui ne trouvèrent une brèche dans la défense du gouvernement et de la colonisation que vers l'année 1910, au moment où le Gouvernement français, compte tenu de ses difficultés avec l'Allemagne et de sa politique coloniale expansionniste, songea au recrutement des indigènes dans l'armée française. Les "Jeunes Algériens" ne trouvèrent alors pas mieux que de marchander: "On accepte la conscription des Algériens, affirmèrent-ils, mais il nous faut des compensations politiques, celle de voter, entre autre, pour un grand nombre d'Algériens". Le compromis n'aboutit qu'à des résultats insignifiants, comme la loi de février 1919 par exemple et la revendication du droit de vote qui devint par la suite, l'égalité des droits, ne fut jamais réalisée, jusqu'à la disparition des "Jeunes Algériens".

C'est dans "El-Hack" également que l'on trouve l'ébauche d'une autre revendication des "Jeunes Algériens", celle de l'abolition du code de l'indigénat. Si dans le journal, cette revendication n'est pas explicitement exprimée par le mot "abolition", en revanche, on y trouve très souvent des attaques dirigées contre les administrateurs des

communes mixtes, des caïds qui sont leurs supports et de tous ceux qui profitent du régime de l'indigénat pour voler l'indigène et s'enrichir sur son dos. Dans un article intitulé "Une des sept plaies" publié dans le n° 18 du 28/01/1894, Zeid Ben Dhieb dénonce violement le comportement des administrateurs: "Que l'on sévisse au plus tôt, que l'on supprime sans hésiter ces administrations, véritables repaires de sans-cœurs et d'Ali-Baba d'un nouveau genre, si l'on veut que les Arabes continuent à bénir la France". Auparavant, dans un article publié au n° 2, Zeid Ben Dhieb qualifiait déjà les administrateurs de féodaux et affirmait: "... les Arabes n'ont pas besoin des administrateurs; ils préfèrent avoir affaire directement au sous-préfet".

Quant à la politique de paupérisation des indigènes que ces administrateurs encouragent, le journal "El-Hack" voit ses manifestations les plus graves dans l'impôt et l'usure. Il précise que les ressources des départements d'Algérie sont fournies pour plus de la moitié par l'impôt Arabe et qu'on ne trouve pas place, dans les budgets départementaux, "de dépenses faites spécialement dans l'intérêt des indigènes". "On impose les Arabes, ajoute-t-il, sur plus qu'ils n'en ont". Dans un article publié au n° 2, Baba Osman souligne que sur "les deux millions d'indigènes propriétaires, il ne reste plus que 500.000. Un million et demi ont été victimes de l'usure qui se pratique au grand jour, de l'incurie administrative, de l'expropriation, des employés infidèles qui volent le gouvernement et profitent de l'ignorance de l'Arabe en le chargeant d'impôt qu'il ne doit pas". C'est Baba Osman qui crie son indignation dans un autre article: "Pauvres que nous sommes! ... Où sont nos innombrables troupeaux et nos terres sans limites? Dans le ventre des usuriers et d'un tas de personnages qui, après s'être repus de notre sang, nous accusent de rébellion et de sauvagerie".

Le ton est ainsi donné par le journal "El-Hack". Il sera repris, affiné

et amplifié par les "Jeunes Algériens. Avec eux, les indigénophiles ne cesseront de demander par la suite, l'abolition du code de l'indigénat et de voir dans l'administration coloniale, un allié du colon qu'elle protège en accusant l'indigène de tous les maux. D'ailleurs, l'Emir Khaled a été victime de cette administration en la personne du préfet d'Alger(16), et cette dernière a réussi à mettre de son côté, dans les années vingt, les "Jeunes Algériens" qui se sont "assagis" et qui se sont regroupés autour du Docteur Benthami. Plus tard, Ferhat Abbas reprendra le combat contre l'administration coloniale. Avec certains "élus", il retrouvera la verve de l'Emir Khaled et l'attaque incisive du journal "El-Hack". Mais l'administration coloniale restera toujours la plus forte. Elle donnera par la même, raison au nationalisme, qui affirma que l'administration coloniale n'est que l'épiphénomène du régime et du système colonial et le meilleur combat est celui qui s'attaque au système lui-même.

C'est là, dans ses grands traits le journal "El-Hack" et le combat qu'il a mené. Toute la philosophie du mouvement "Jeunes Algériens" s'y trouve. A travers son équipe rédactionnelle et surtout à travers la personnalité de son administrateur que l'on connaît très mal, Khelil Caïd Layoun, "El-Hack" a été le précurseur du mouvement réformiste avec ses différentes ramifications: associationnistes, assimilationnistes et partisans de la francisation.

LA VENGEANCE PAR BABA OSMAN (EL-HACK DU 24 SEPTEMBRE 1893)

Pauvre arabe, de partout on t'accable, chacun cherche à te prendre,
pourquoi cette colère de tes ennemis?

Parce qu'ils commencent à craindre, les insulteurs, que la voix écoutée à présent par qui de droit, ne les accable, alors ils crient davantage ils t'accusent et vont même jusqu'à proposer que tes frères, des pèlerins, ne soient plus autorisés à rentrer en Algérie après leur pèlerinage.

Chassez-nous de notre pays, messieurs, puisque vous y êtes, restez-y seuls, et vous nous direz ensuite ce que vous avez fait.

Vous préférez les juifs, eux ont de l'argent à votre disposition et vous payent pour nous insulter, tandis que l'arabe n'a plus rien, ses biens se sont engloutis depuis longtemps, dans les coffres des fils d'Israël.

Tas d'aveugles que vous êtes, les juifs se moquent bien de vous. Que peuvent leur faire les quelques milliers de francs de moins, qu'ils vous donnent pour laver sur les arabes.

Mercenaires à la solde de Juda, vous serez toujours méprisés et par vos compatriotes et par les arabes.

Si vous aviez un peu d'amour pour la patrie, vous ménageriez les musulmans algériens, car lorsque la France en détresse cherchera des défenseurs, ce sont les fils du désert, les Arabes sans peur, qu'elle trouvera pour la défendre et combattre auprès de ses enfants.

La guerre de demain vous la prouvera, un appel de la métropole suffira pour que de tous les coins de la colonie, un même élan de patriotisme pousse les Arabes dans les bras de notre mère adoptive.

Alors la justice n'épargnera plus nos insulteurs et la France, bien réparant soudain l'oubli où elle nous laissait, nous vengera des calomnies, des abus et des tripotages d'individus sans aveu qui, non contents de nous dépouiller à loisir, nous avilissent et nous insultent chaque jour impunément.

"C'EST NOTRE DROIT" PAR ZEID BEN DIEB, (EL-HACK DU 21 JANVIER 1894).

N'est-il pas douteux de défendre la cause de sa patrie, de ses frères? Y a-t-il une tâche plus belle, que celle qui consiste à défendre sa terre, sa famille, ses co-religionnaires envers et contre tous ceux qui les vilipendent ou les méprisent, sans raison plausible, mais uniquement pour déverser leur bile que trop poltrons pour répondre sur les puissants, ils déjettent sur les faibles livrés à leur merci?

Doit on reprocher de faire son devoir à l'homme qui, offrant sa liberté et peut être sa vie, en holocauste sur l'autel de la Vérité, entreprend une tâche aussi pénible, aussi périlleuse que celle de réhabiliter ses coreligionnaires que soixante ans de calomnies et d'écoeuvrantes injustices ont à jamais éclaboussés?

Non! à mon avis et celui de tous les honnêtes gens.

Alors, pourquoi nous en veut on? Pourquoi cherche-t-on à nous faire taire? N'y-a-t-il pas une injustice pour les vaincus? Ne nous est-il pas permis de plaider la cause des faibles, puisqu'aucun politicien algérien, puisqu'aucun élu n'a jamais ouvert la bouche pour réclamer en notre nom, non pas une faveur, mais une justice.

C'en était trop, la patience à des bornes, voilà pourquoi, rompant enfin le silence, qui devenait trop ridicule pour nous, pour la plupart des jeunes gens quelques peu instruits, nous nous sommes promis, nous avons pris à coeur, la défense de nos droits.

Rien, tant que nous suivons le chemin de l'équité, ne pourra nous empêcher de dire la vérité, de soulager nos coeurs de l'amertume qui y déborde.

Nous ne demandons ni les richesses, ni les honneurs, mais nous

voulons la réparation des torts que nous ont occasionnés soixante ans de servitude.

Nous réclamons à haute voix, le droit d'avoir des assesseurs à la chambre et au Sénat, comme nous en avons aux Conseils Généraux, mais avec cette différence qu'ils seront élus par le peuple, par tous les Arabes inscrits sur les registres de l'état civil et jouissant de leurs droits civiques et non par l'administration.

Ah! Si cela pouvait arriver, si les Arabes pouvaient avoir des défenseurs à la chambre et au Sénat, l'état des choses actuel ne durerait pas longtemps.

En attendant tout s'arrange au petit bonheur, les députés et sénateurs algériens règlent leurs petites affaires, leurs petits comptes, avec leurs amis et se moquent pas mal des bicots.

On nous objectera nous en sommes sûrs! "vous avez des défenseurs: M.M. Issac et Pauliat".

Oui, c'est vrai, et nous remercions infiniment ces Messieurs d'avoir écouté nos plaintes, nous indignation et nous osons même espérer qu'ils continueront à nous défendre.

Mais ces honorables philanthropes, ces hommes de coeur, ne connaissent qu'une maigre partie de nos maux et nos pensées intimes leurs sont inconnues, il leur faut des nôtres près d'eux, pour les seconder dans leur oeuvre, pour les encourager par des preuves et des témoignages incontestables..

Au grand jour de l'audience, comme l'on dit, l'accusé a son avocat à la barre, pour répondre au réquisitoire du ministère public, or, puisqu'on permet de se défendre aux voleurs et aux assassins, pourquoi refuse-t-on ce droit à un peuple martyr d'une nation généreuse, il est vrai, mais que des utopies aveuglent et que des représentants avisées et égoïstes déshonorent.

Notes

(1) Ch. R. Ageron: Les Algériens musulmans et la France. Paris. P.U.F. 1968, T.H, p. 1030.

(2) Ibid., p. 1032.

(3) M. Kaddache: Histoire du nationalisme Algérien. Alger-ENAL, 1980, T.L. p. 75.

(4) Ch. R. Ageron, op. cit., pp. 1029-1032.

(5) Z. Ihaddaden: Histoire de la presse indigène en Algérie. Alger-ENAL, 1983, pp. 35-67.

(6) Ibid., pp. 142-147.

(7) "El-Hack" dont la traduction donnée par le journal lui-même est "La Vérité" peut-être traduit par "La Justice", titre que se sont donnés plusieurs articles du journal ou "Le Droit" qui constitue une revendication fondamentale du journal. Il y a lieu de distinguer entre "El-Hack" paru à "Annaba" en 1893 et dont nous parlons dans cette étude et "El-Hack" paru à Oran en 1911 et qui était le porte-parole de ceux qu'on appelait "Les vieux turbans", par opposition aux "Jeunes Algériens". Le titre d'"El-Hack" fut repris par la suite par d'autres journaux aussi bien en langue française qu'en langue Arabe.

(8) Dans le n° 16, date du 25/05/1895, de l'"Eclair", le journal rapporte ainsi le départ de Omar Smar: "Après avoir bataillé vaillamment pour la cause musulmane et socialiste, notre rédacteur en chef et ami dévoué Omar Smar, se voit contraint à grands regrets, d'abandonner la direction de ce journal pour des motifs d'ordre privé...".

(9) Ch. R. Ageron, op. cit., p. 1038.

(10) Beaucoup d'articles d'"El-Hack" sont signés de pseudonymes de prénoms Arabes. La lecture du journal nous a permis de connaître la véritable identité de certains auteurs. Khelil Caïd Layoun semble avoir utilisé plusieurs pseudonymes dont

peut-être Abdallah et Sif El Yazel qui reviennent constamment?

(11) Emile Violard: *Le banditisme en Kabylie*, Paris, Albert Savine, 1895.

(12) En 1898, après les élections générales en France. "La chambre comprit... 4 antijuifs élus en Algérie par les colons" (voir G. Bourgin: *la troisième République*. Paris, A. Colin, 1950, p. 126).

(13) Cette commission était présidée par J. Ferry et son rapporteur était Jounart.

(14) Dans le n° 5 du journal l'"Eclair", Baba Osman Affirme: "Ce n'est donc pas la religion qui nous entrave, mais la servitude, l'abatement, la peur, l'injustice et surtout la misère..."

(15) Omar Smar précise un peu plus cette revendication dans le n° 11 du journal l'"Eclair: Il "réclame au nom des Arabes Algériens, des représentants élus par les suffrages des indigènes des communes, jouissant de leurs droits civiques et ayant un état civil, au parlement et aux conseils municipaux et départementaux. Les représentants au Parlement, souligne-t-il ne prendront part qu'aux discussions concernant l'Algérie et leur nombre doit se limiter à un ou deux représentants par départements".

(16) Voir particulièrement M. Bugeja: *Souvenirs d'un fonctionnaire colonial*, Tanger. 1939.